

L'an **deux mil huit**, le **onze septembre**, le Conseil Municipal de la Commune de **LA FLACHERE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame **Brigitte SORREL**, Maire.

PRESENTS : MM. FETAZ, GUEGUEN, JUVANON, MOREAU, PAGES,
Mmes. MANNECHEZ, SORREL, SOUTON.

Secrétaire : Nadine SOUTON

Absente : Annie PETIT

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 Septembre

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité et décide :
D'approuver le compte rendu du 7 août lors du prochain conseil municipal

TRAVAUX ASSAINISSEMENT - SECURITE TROISIEME TRANCHE

Madame le Maire présente les plans transmis par MTM INFRA ainsi que les estimatifs correspondants concernant les travaux assainissement, sécurité de la troisième tranche.

Concernant la phase sécurité, il reste bien entendu que la proposition faite sur les plans n'est pas figée, des modifications pourront être apportées dans le respect de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet.

Un débat est lancé autour de l'ancienne place de la gare où un maximum de sécurité est demandé étant donné la vitesse à laquelle roulent les automobilistes.

Dans les plans présentés, il manque la rue du Faubourg, l'estimatif comprend des travaux d'assainissement et le remplacement du tuyau d'eau potable par un tuyau de diamètre supérieur.

Suite à cette présentation Mme le Maire demande de statuer et propose l'étalement des travaux sur deux ans, afin d'obtenir les subventions correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

D'approuver le projet des travaux assainissement - sécurité de la troisième tranche.

Donne son autorisation à Mme le Maire pour effectuer les demandes de subventions.

Approuve le financement proposé.

Autorise Mme Le Maire à prendre contact auprès des différents organismes financiers pour l'emprunt rendu nécessaire.

RACCORDEMENT SADI

Mme le Maire rappelle que nous sommes toujours dans l'attente du retour de notre demande de subvention émise auprès du Conseil général.

DENEIGEMENT

Mme le Maire rappelle qu'un premier devis nous a été transmis par Grésivaudan Nature. Les entreprises BERARD et ETP ont décliné l'offre. Des consultations auront encore lieu auprès des personnes du village avant une prise de décision.

QUESTIONS DIVERSES

Rendez-vous le 11 Novembre à 11 h au monument aux Morts.
Rendez-vous le 06 Décembre pour le repas des Anciens.